

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS**

Mise à jour économique et financière

- **Grâce à un contrôle serré des dépenses et une lutte efficace contre l'évasion fiscale, le gouvernement réalise 65 % des efforts budgétaires**
- **Les cibles de réduction des déficits sont maintenues jusqu'au retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014**

Québec, le 25 octobre 2011 – « La mise à jour économique et financière que je vous présente aujourd'hui me permet de réaffirmer que les prévisions établies au budget de mars 2011 se réalisent : nous atteignons nos cibles de réduction de déficits et nous maintenons le cap sur le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014. De façon générale, la bonne tenue de l'économie québécoise confirme que nous avons su, au cours des dernières années, poser les bons gestes pour le Québec. La rigueur que nous nous sommes imposée sur le plan budgétaire doit plus que jamais être maintenue en raison des incertitudes économiques qui planent présentement sur la scène internationale », a soutenu aujourd'hui le ministre des Finances, ministre du Revenu et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand.

« Nous avons pris les bonnes décisions au bon moment. La mise en œuvre rapide d'un plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie a porté ses fruits. Avec 141 300 emplois créés depuis juillet 2009, ce qui lui a permis de récupérer 225 % des emplois perdus, le Québec a été parmi les premiers à retrouver et à dépasser largement le niveau d'emploi d'avant la récession. À 7,3 % en septembre dernier, le taux de chômage est maintenant de retour à celui d'avant la récession », a souligné le ministre.

Par ailleurs, la mise à jour indique que l'incertitude économique qui règne depuis quelques mois à l'échelle internationale entraînera une croissance économique plus modérée en 2011 et en 2012 au Québec. « La croissance du PIB réel devrait s'établir à 1,6 % pour ces deux années, au lieu de 2,0 % et 2,2 % comme nous l'avions prévu initialement. Bien qu'à un rythme plus modéré, l'économie continue toutefois sa croissance », a précisé le ministre Bachand.

Le ministre a noté que le Plan de retour à l'équilibre budgétaire a tracé la trajectoire budgétaire à suivre tout en assurant à la fois le financement à long terme des services publics, notamment en santé et en éducation, et le renouvellement des infrastructures. Dans le respect du Plan, les gestes posés par le gouvernement ont pour effet de réduire graduellement l'écart entre les revenus et les dépenses, permettant comme prévu l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Un déficit réduit de 1,1 milliard de dollars en 2010-2011

« La bonne tenue de notre économie à la fin de l'année 2010-2011 a donné lieu à une amélioration marquée de l'état de nos finances publiques, ce qui entraîne une réduction de 1,1 milliard de dollars du déficit en 2010-2011 par rapport à celui qui était prévu en mars dernier. C'est donc 1,1 milliard de dollars de moins qui sera porté à la dette du Québec », a observé le ministre.

Les résultats réels pour 2010-2011 démontrent que le solde budgétaire est moins déficitaire d'un peu plus de 1 milliard de dollars par rapport à celui qui était prévu. Le budget de mars 2011 anticipait effectivement un déficit de 4,2 milliards de dollars, alors qu'il s'établit plutôt à 3,2 milliards de dollars, soit 25 % de moins qu'anticipé.

Le respect des cibles budgétaires établies au dernier budget

Pour l'année 2011-2012 et les années subséquentes, le gouvernement prévoit toujours atteindre les cibles de déficits décroissants établies en mars 2011, et il maintient le cap sur l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Globalement, les révisions négatives au cadre financier, découlant de perspectives économiques plus faibles que prévu, sont entièrement compensées, premièrement par des revenus additionnels provenant des droits miniers, deuxièmement par une révision à la baisse du service de la dette et, troisièmement, par l'impact de l'harmonisation de la taxe de vente du Québec (TVQ) à la taxe sur les produits et services (TPS).

Dans le contexte du ralentissement de l'économie, et compte tenu de ces revenus additionnels, le gouvernement a choisi de reporter à 2014-2015 l'identification de nouvelles mesures pour maintenir l'équilibre budgétaire, ce qui permettra de mieux soutenir l'économie dans le contexte de ralentissement mondial actuel. Les déficits anticipés sont donc maintenus à 3,8 milliards de dollars pour 2011-2012 et à 1,5 milliard de dollars pour 2012-2013, comme il a été annoncé au dernier budget. L'équilibre budgétaire est toujours prévu pour 2013-2014.

Un ralentissement important de la croissance des dépenses

Les résultats réels de 2010-2011 confirment que le gouvernement a pris les mesures appropriées pour ralentir la croissance des dépenses. En effet, la croissance des dépenses de programmes, limitée à 3,1 % seulement en 2010-2011, affiche une réduction significative par rapport à la moyenne de 5,6 % observée de 2006-2007 à 2009-2010.

Le gouvernement a la ferme intention de maintenir un contrôle serré de ses dépenses. Ainsi, pour 2011-2012, aucun dépassement n'est envisagé par rapport à l'objectif de 61 284 millions de dollars établi dans le budget de mars 2011.

De plus, si l'on considère les dépenses consolidées du gouvernement, lesquelles comprennent à la fois les dépenses de programmes, celles des organismes et des fonds spéciaux, on constate un ralentissement important de leur progression, celle-ci se limitant à une croissance moyenne de 3,0 % entre 2010-2011 et 2013-2014, alors qu'elle augmentait en moyenne de 5,5 % au cours des quatre années précédentes.

Suivi du Plan de retour à l'équilibre budgétaire

Grâce au contrôle rigoureux des dépenses maintenu par la présidente du Conseil du Trésor, M^{me} Michelle Courchesne, et à l'efficacité des mesures de lutte contre l'évasion fiscale qu'il a mises en place, le gouvernement a rempli son engagement quant aux efforts à réaliser, en 2010-2011, pour le retour à l'équilibre budgétaire. Les efforts budgétaires qui ont atteint 2,8 milliards de dollars en 2010-2011 ont été partagés entre le gouvernement et les contribuables. Le gouvernement a effectué 65 % de l'effort, comparativement à 23 % pour les particuliers et 12% pour les entreprises.

Une compensation fédérale affectée à l'atteinte de l'équilibre budgétaire

Le 29 septembre 2011, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont conclu une entente concernant l'harmonisation de la TVQ à la TPS. Avec cette entente, le Québec obtient, sur deux ans, une compensation financière de 2,2 milliards de dollars du gouvernement fédéral, soit 733 millions de dollars en 2012-2013 et 1 467 millions de dollars en 2013-2014.

Les modifications que le Québec convient d'apporter à la TVQ en vertu de l'entente n'auront aucun impact sur le fardeau fiscal des consommateurs québécois. La compensation sera entièrement affectée à la réduction du déficit.

Prudence budgétaire

À l'instar de la plupart des économies avancées, le ralentissement mondial au deuxième trimestre de 2011 a modéré la croissance du PIB réel au Québec. Les incertitudes qui planent sur l'économie mondiale, notamment en Europe et aux États-Unis, obligent le gouvernement à faire preuve de prudence et à revoir à la baisse ses prévisions de croissance économique pour la fin de l'année 2011 et pour 2012.

Ainsi, par mesure de prudence, le cadre financier, en plus de tenir compte de l'impact du ralentissement attendu, incorpore une provision pour éventualités de 400 millions de dollars en 2011-2012, de 200 millions de dollars en 2012-2013 et de 100 millions de dollars en 2013-2014. « Le gouvernement suit de près la situation économique et il est prêt à parer à toute éventualité », a indiqué le ministre.

Une stratégie reconnue qui porte ses fruits

Avec la parution du *Point sur la situation économique et financière du Québec*, le ministre des Finances a réitéré sa conviction que les actions prises par le gouvernement étaient à la fois justes et appropriées dans une perspective de croissance économique soutenue et de maintien de la qualité des services à la population.

« En ayant favorisé un rétablissement rapide de l'économie, nous avons pu mettre en œuvre les mesures nécessaires au retour à l'équilibre budgétaire et à la réduction de la dette tout en protégeant les services publics. Les incertitudes économiques découlant de la conjoncture internationale mettent en lumière comme jamais la nécessité de maintenir la rigueur sur le plan budgétaire si on veut assurer la stabilité économique du Québec, ainsi que le maintien et même le développement de nos services publics. La rigueur budgétaire du gouvernement a été reconnue par les cinq agences de notation, lesquelles ont d'ailleurs confirmé de nouveau leur cote de crédit pour le Québec à la suite du budget 2011-2012. Elles reconnaissaient ainsi la crédibilité du Plan de retour à l'équilibre budgétaire et la détermination de notre gouvernement à réduire le fardeau de la dette », a conclu le ministre.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Directrice de la communication
Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
418 643-5270
514 873-5363